

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction : OSCAR McDONNELL

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

Jeudi 2 Avril 1891

ECHOS DU JOUR

L'hon. M. Chapleau est de retour.

Le Mexique veut la réciprocité avec les Etats-Unis.

Il n'y a plus de neige du tout dans les provinces maritimes.

La majorité exacte de M. Sauré à Châteauguay est de 134.

Il y a 2,000 journaux quotidiens aux Etats-Unis, avec une circulation réunie de 6,000,000.

L'Electeur dit que l'annexion est ajournée et l'indépendance nationale recule d'un siècle.

Le petit fils de Victor Hugo vient d'entrer dans la marine française comme simple en-cigne.

Il y a aux Etats-Unis 60,000 associations ou clubs agricoles, possédant plus de 2,500,000 membres.

L'archevêque du Chili a lancé une lettre pastorale condamnant les sympathies révolutionnaires du clergé.

Le journal le MAYTORA regrette qu'il n'ait pas été classifié par les milites du Nord-Ouest.

Le MAIL attaque la conduite tenue par le Paquet Can. au sujet de la dernière campagne électorale dans le Dominion.

M. Pelletier dit que les bénéfices de l'établissement Bell & Co sont allés moitié à M. P. A. et moitié à M. Bell.

Quel ridicule ! Les napoléoniens réunis en Italie sont à choisir qui d'entre eux va gouverner la France. Tuez l'un avant.

Le MAIL croit que le gouvernement de la province de Q. sera résolu à contracter un emprunt dans les conditions les plus avantageuses.

Le procès de M. Pelletier contre la Justice a été remis jusqu'à ce que MM. Pelletier et Amyot aient dissous leur société judiciaire.

La presse américaine dit savoir de bonne source qu'il y aura une autre rébellion indienne en mai si le gouvernement ne prend pas d'énergiques mesures.

M. L. H. Massé et M. J. A. Massé, de St. Aimé, l'ont et le neveu, son mortuaire. Tous deux représentent autrefois le comté de Richelieu à la Chambre des Communes. Ce sont les derniers rejetons d'une famille historique.

M. ERASME WIDMANN a déclaré au TELEGRAM qu'il croit que le gouvernement américain est parfaitement disposé à conclure un traité de réciprocité avec le Canada et que M. Blaine fera tout en son pouvoir pour en arriver à ce résultat.

La presse américaine n'est pas du tout effrayée par les colères de l'Italie et le rappel de son ministre. Elle s'achève à dire que le gouvernement italien a fait une gaffe.

C'est aussi l'opinion des principaux Italiens des Etats-Unis.

M. Léon Aubineau, rédacteur de l'UNIVERS qui vient de mourir, était le moins farouche des journalistes attachés à cette feuille. C'était plutôt un piocheur d'un brillant polémique. Il laisse d'excellents livres. Le dernier que nous avons lu lui est *Gens d'Eglise*.

La convention des propriétaires de mines a décidé de recommander à la législature d'Ontario l'établissement d'un département des mines et d'un musée provincial, ainsi que certains amendements aux lois concernant les mines. La convention terminera ses procès-verbaux demain.

Il est probable que le Prince de Galles et le marquis de Lorne seront à l'Ontario, l'autre vice-président de la Commission Royale qui organisera la partie anglaise à l'exposition de Chicago. Le prince et son beau frère viendront, par conséquent, en Amérique un peu avant l'ouverture de l'exposition.

Deux rumeurs cueillies dans le N. Y. PRESS :

—M. l'archevêque Fabre serait cardinal.

—Les Canadiens résidant à Londres croient que M. B. L. va former un troisième parti qui aura pour programme la libération de la Grande Bretagne et le refus de la réciprocité illégitime avec les Etats-Unis, laquelle annulerait l'annexion.

La GAZETTE DE FRANCE, journal archi-catholique et monarchique, annonce l'UNIVERS d'avoir :

—Succèsivement servi et renié tous les régimes.

—Compromis les causes les plus justes.

—Outragé les hommes les plus dévoués.

—Désorganisé les partis assez imprudents pour l'accueillir comme allié, et assez imprévoyants pour croire à son dévouement.

L'épouse du czar doit aller à Paris.

On prévoit que cette nouvelle démarche résoudra encore davantage les liens qui unissent la France à la Russie.

De plus, à Paris surtout, la présence de l'impératrice de Russie donnera lieu à de grandes fêtes d'un caractère tout spontané, même si la voyageuse observe l'inognoie le plus absolu. On ne pourra donc s'empêcher de faire un parallèle éloquent entre la réception qu'on fait à la tsarine et celle faite à l'impératrice Frédéric, pareille profondément désagréable aux Allemands et qui surexcitera le ressentiment national.

SIR CHARLES DILKE

Sir Charles Dilke a été invité par l'Association libérale de la division de la Forest of Dean Gloucestershire à poser sa candidature, aux élections générales prochaines, pour représenter cette circonscription à la Chambre des Communes.

On sait que c'est l'usage, en Angleterre, de se préparer d'avance aux élections générales, de s'assurer des candidatures, afin d'être prêt dès que la dissolution est prononcée. Actuellement, les neuf dixièmes des circonscriptions sont pourvues de candidats en mesure d'entrer en campagne du jour au lendemain.

A la suite du procès en divorce intenté par M. Crawford à sa femme, il y a cinq ans, sir Charles Dilke crut devoir déclarer qu'il ne rentrerait dans la vie politique active que le jour où il aurait prouvé qu'il a été injustement accusé, et que, par suite de la disparition d'un témoin, sa défense n'a pas été convenablement présentée devant les tribunaux qui ont dû se prononcer contre lui.

Aujourd'hui, ce témoin est retrouvé. C'est une servante dont la déposition, si elle avait pu être faite devant le tribunal des divorces en temps utile, aurait jeté sur l'affaire un jour bien différent et tout à fait favorable à M. Crawford.

Avant de répondre à l'invitation des électeurs de la Forest of Dean, sir Charles Dilke a tenu à les éclairer sur les faits véritables du procès qui a été la cause de sa retraite momentanée. Dans ce but, il vient de faire publier une brochure qui n'est pas signée, mais dont il a publié l'entière responsabilité.

Dans la brochure, reprenant une par une les dépositions des témoins, il fait ressortir toutes les contradictions, toutes les impossibilités qu'il n'a pu relever aux deux procès qui ont eu lieu avant que M. Crawford ait obtenu le divorce.

Pour faire comprendre cette singulière position, il faut rappeler les faits. Quand M. Crawford a demandé le divorce en alléguant que sa femme lui avait été infidèle et que sir Charles Dilke était le complice de son infidélité, c'est sur le témoignage du mari, qui a raconté la confession de sa femme, que M. le juge Brett a prononcé le divorce.

D'après la loi anglaise, la confession de la femme faite au mari suffit pour établir la preuve de l'adultère (en ce qui la concerne elle-même ; mais elle ne peut être reçue comme preuve contre un tiers que si elle est confirmée par d'autres témoins).

Les avocats de sir Charles Dilke, assez mal inspirés, ont vu le parti, profitèrent de cet état de subtilité légale et n'y a pas, disent-ils, de preuve contre notre client ; nous n'avons donc pas à rappeler comme témoin, ni lui ni d'autres. Et le jugement dut constater que Mrs Crawford avait eu un commerce avec un tiers, mais qu'elle n'avait pas été infidèle.

Ce jugement eut un grand retentissement, et l'on s'aperçut bientôt que les avocats de sir Charles Dilke avaient commis une lourde faute. Pour tâcher de la réparer, sir Charles Dilke sollicita l'intervention du procureur de la reine, et un second procès eut lieu ; mais, à ce procès, sir Charles Dilke ne put être représenté par ses avocats, parce qu'il n'était pas visé par le premier jugement. Il s'adressa à toutes les juridictions pour obtenir l'ère partie au procès ; mais toutes les Cours prononcèrent contre lui, bien que, en réalité, ce fût lui qui était en cause et que l'on jugeait. Au second procès Mrs Crawford répéta ce qu'elle avait déjà dit sur son mari, et le premier jugement fut confirmé.

D'ns si brochure, récente, sir Charles Dilke présente donc la défense qu'il n'a pas été autorisé à faire valoir devant les tribunaux, et il donne, en outre, des détails et des preuves de son innocence qu'il a pu ne lui être permis, ainsi que la substance de la déclaration faite sous serment par la servante disant qu'elle avait été infidèle.

C'est la déclaration, il n'en donne pas le texte, pour le raisonnement, il n'en donne pas le raisonnement, il n'en donne pas le raisonnement, il n'en donne pas le raisonnement.

La brochure de sir Charles Dilke a fait sensation dans la région et dans toute la province anglaise, où elle est fort commentée et discutée dans la presse. A Londres, au contraire, les journaux ont gardé le silence le plus complet.

La PAUL MALL GAZETTE, qui, depuis cinq ans, n'a pas cessé de persécuter sir Charles Dilke de la façon la plus cruelle et la moins noble, au nom des principes de la morale et la charité chrétienne, bien entendu, n'allait pas laisser échapper une si belle occasion de se livrer à son amusement favori. Et le journal à qui l'on doit la fameuse série d'articles sur la Babylone moderne contient chaque jour, un article, un entrefilet, une petite méchanceté quelconque. En même temps, M. Stead, l'ancien directeur de cette feuille et auteur de la Babylone moderne, a écrit une brochure en réponse à celle de sir Charles Dilke et ne cesse de la harceler, en mettant dans ses écrits tout le fiel qui entre, dit-on, dans l'âme des dévots. L'âme de M. Stead est doublement dévote ; mais cela ne lui nuit pas le moins du monde dans l'esprit du public anglais, qui le regarde comme le coiffeur des mœurs et le confesseur universel de l'Angleterre non-conformiste.

TELEGRAPHIE

EUROPE

PROCES D'UNE CIVILITE

SAINT-FLOUR, 2 avril. — Le tribunal civil de Saint-Flour sera appelé samedi prochain à statuer sur l'affaire de la Devèze, l'établissement hospitalier dont l'ingénieur en chef a été démis de ses fonctions.

Détail précis : c'est M. Andrieux, l'ancien préfet de police, exécutant des décrets contre les congrégations, qui défendra la cause de la communauté.

M. Clausel, du barreau de Riom, plaidera pour l'administration.

INGRATITUDE BIEN PAYÉE

AMIENS, 2 avril. — Un fait curieux vient de se passer à Amiens.

Une pauvre jeune artiste, Mlle Borthé, est morte laissant deux enfants sans aucune ressource.

Les camarades se montrèrent très émus, mais leur pitié ne leur fit pas oublier leur devoir. Ils se réunirent et décidèrent de souscrire pour l'achat d'une couronne, sur les propos outrageants qu'elle avait prononcés.

Le public, averti de cela, fit aux deux chanteurs, la première fois qu'ils parurent en scène, un de ces accueils comme on a jamais vu même en province.

Cris, sifflets et toute la musique habituelle avec ce détail en plus que les autres artistes, les figurants, les machinistes, et jusqu'aux pompiers, nous dit-on, faisaient leur partie dans le chœur.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un fait semblable se produisit.

MOUVEMENT SOCIALISTE

GENÈVE, 2 avril. — Les socialistes habitant Genève ont reçu un manifeste contenant les résolutions du Congrès des socialistes italiens de Capolago. Ce manifeste expose le programme des socialistes italiens, et les républicains de tous les pays. Il invite les ouvriers à déclarer la guerre générale au roi, mais à engager les socialistes à faire une propagande active dans l'armée. En outre, il préconise l'affichage de manifestes la veille du jour.

L'expres de principes porte l'appropriation de ceux qui possèdent individuellement, l'abolition du gouvernement, l'organisation de la production et de la consommation en commun.

Ces buts devront être atteints par une propagande soutenue par tous les moyens, licites ou illicites, et par la participation à toutes les agitations populaires.

LE CALME APRES LA TEMPETE

PARIS, 2 avril. — Les journaux de la capitale, demeurant passage Valenciennes, ont été, hier, à la suite d'une discussion, le contenu d'un bol de vitriol à la tête de son mari. Ce bol a été jeté au coin et au visage ; non sans que grave néanmoins n'a pas nécessité son transport à l'hôpital.

Confidante au commissariat de M. Fouquet, la femme Bois a déclaré que son mari la maltraitait ; qu'en outre il avait des maîtresses et qu'elle ne pouvait supporter la conduite de son mari.

Ces faits ont été rapportés au commissariat de police, et par la participation à toutes les agitations populaires.

—On attend le retour du chef de police pour éclaircir le scandale auquel son nom est mêlé.

—Il paraît que depuis quelque temps, une certaine exaltation a existé entre des prisonniers et quelques-uns des gardiens de la prison et ceux qu'ils avaient en charge. Les prisonniers qui avaient un peu d'argent se procuraient moyennant finances certaines douceurs, contrairement au règlement. Plusieurs abus de cette nature ont échappé à la surveillance du public, à cause de l'obscurité que possédaient les accusés qui avaient réussi à étouffer l'affaire avant qu'elle parvienne aux oreilles des supérieurs.

On apprend qu'une conspiration bien organisée pour faire évader Hayes, le voleur de bijoux, la femme Nellie Carr et plusieurs autres a échoué.

—M. J. Tiffin, de la maison Tiffin & Frères, se meurt.

—Gabriel Damont est l'élève de M. Charles Pagé, mécanicien.

SUICIDE D'UNE VIEILLE FEMME

LYONS, 2 avril. — Une Polonoise, résidente, depuis un certain temps, à Lyon, Mme de Salsas de Villeneuve, âgée de soixante quatre ans.

Elle était une belle-sœur, qui avait reçu une lettre d'elle, accusant en hâte à sa mal son. On lui apprit que, depuis un certain temps, cette dame avait des idées de suicide, et qu'elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

La lettre par laquelle Mme de Villeneuve avait écrit à sa fille, était une lettre d'adieu. Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

TROUVÉ MOURANT

SAINT-LOUIS, 2 avril. — On a trouvé mort, sur la voie du chemin de fer, M. Jeandet, négociant au Cayor. On dit que cet homme a eu lieu pour lui voler ses armes. Mais l'opinion générale est qu'il est allé à une vengeance.

M. Jeandet est le cousin du malheureux administrateur assassiné l'automne dernier près de Podor.

CONVERSION D'UNE GRANDE DUTY

ST-PETERSBOURG, 2 avril. — On annonce que la conversion prochaine de la grande-duchess Serge à la religion orthodoxe est très commémorée.

On explique généralement cette conversion par la nomination du grand duc Serge au poste de gouverneur général de Moscou, qui est la Ville Sainte pour tous les Russes, et dans laquelle la grande-duchess s'aurait guère pu résider sans embrasser la religion orthodoxe.

ENCORE UN BANQUIER QUI FILE...

PARIS, 2 avril. — Un nouveau sinistre pour les pauvres diables qui, séduits par de pompeuses annonces, risquent de faire perdre cent pour cent par semaine à leur argent.

M. Stéphane Foubert, banquier, 6, rue de la Harpe, a été chargé de faire une enquête, et M. Lalande commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu aux bureaux de M. Foubert, la cause d'un nouveau sinistre.

Le Tribunal de commerce a prononcé la mise en faillite de la banque Foubert.

Nouvelles de Montreal

MONTREAL, 2 avril. — M. Pillet, avocat, est parti pour Sherbrooke, où il va défendre Grimaud, accusé d'avoir caché et abrité son beau frère Rémiland Lamontagne. Après cette cause viendra l'examen du dossier de la cause Lamontagne et copie officielle de tous documents sera envoyée immédiatement aux autorités à Washington.

—Hier un homme bien mis, âgé d'environ 30 ans, se présente à l'hôpital Notre-Dame, en demandant à voir le médecin au plus tôt.

Le médecin étant arrivé, le nouveau venu lui annonce qu'il venait de s'empoisonner.

On apprend qu'une conspiration bien organisée pour faire évader Hayes, le voleur de bijoux, la femme Nellie Carr et plusieurs autres a échoué.

—M. J. Tiffin, de la maison Tiffin & Frères, se meurt.

—Gabriel Damont est l'élève de M. Charles Pagé, mécanicien.

SUICIDE D'UNE VIEILLE FEMME

LYONS, 2 avril. — Une Polonoise, résidente, depuis un certain temps, à Lyon, Mme de Salsas de Villeneuve, âgée de soixante quatre ans.

Elle était une belle-sœur, qui avait reçu une lettre d'elle, accusant en hâte à sa mal son. On lui apprit que, depuis un certain temps, cette dame avait des idées de suicide, et qu'elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

La lettre par laquelle Mme de Villeneuve avait écrit à sa fille, était une lettre d'adieu. Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

Elle avait écrit à sa fille, lui demandant de venir la rejoindre.

NOUS OFFRONS

1 TRAINAUX VALANT \$1.00 pour .50

1 do do do 1.00 do .75

1 do do do 1.50 do .75

3 do do do 2.25 do 1.50

1 do pour bébé do 3.25 do 2.25

QUI LES AURA ?

E. G. Laverdure

& CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM

STROUD BROS.

RUES RIDEAU ET SPARKS.

REMERCIEMENTS

AU PUBLIC !

Je dois de la reconnaissance pour la sympathie qu'on m'a montrée.

A Mes Clients.

J'espère retenir votre confiance.

A Mes Clients.

Je demande qu'ils me pardonnent de m'être placé dans une fausse et humiliante position par de faux et trompeurs amis, mais je ne puis que vous dire que j'ai été très heureux de vous servir.

J'espère avoir longtemps pouvoir remplir mes engagements.

VICTORIEUSEMENT VOTRE,

John Casey,

CHARGÉ D'AFFAIRES.

MASSON

GRANDE VENTE DE

CHAUSSURES

DIVERSES

Actuellement en Cours.

Choix dans un Stock Considérable et Complet au No.

102 RUE SPARKS.

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

Au-dessus du Collège de Musique

Ouverte du 1er Novembre au 1er Mai

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la nature, d'après le modèle